

Oikoumene : de chrétienté

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **7 (1977)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



De chrétienté

Ce soir-là, ils sont arrivés dans un petit village des montagnes pyrénéennes : douze garçons épuisés de fatigue, les vêtements trempés par l'orage et l'estomac creux.

On leur avait dit : derrière l'église, vous trouverez un abri pour la nuit, une espèce de grande ferme dont le patron est accueillant.

Elle était là, la grande maison avec, tout à côté, l'écurie et la grange à foin.

On s'est approché de l'homme : est-ce qu'on pourrait dormir chez vous ? On ne vous dérangerait pas trop.

Pourtant, on était douze, et pas très beaux à voir, avec des souliers sales et des habits mouillés...

La porte s'est ouverte. Il a prêté sa grange où la paille était abondante. Il a allumé le feu dans l'âtre de la vieille cuisine. Et pendant qu'on mettait sécher les habits, sa femme et ses filles ont cuit la soupe et les pommes de terre. Bientôt, on était tous de la

famille, rassemblés autour de la table. On chantait des chants du pays. Nous, ceux du nôtre, eux, ceux du leur. On ne pensait plus à la fatigue, on ne pensait plus à l'orage, on goûtait la joie d'être ensemble, gens du pays et gens de la route.

Une de ces soirées qui s'inscrivent à jamais au livre des souvenirs.

Mais, le plus merveilleux, on ne l'avait pas encore vécu.

C'était juste avant le départ.

— Et on vous doit combien ? qu'on lui a demandé.

— Rien du tout, qu'il a répondu.

— Tout de même, on a dormi chez vous, mangé à votre table... ça mérite bien quelque chose.

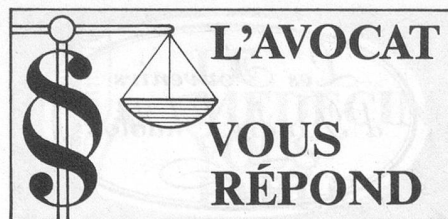
— Vous ferez une petite prière pour nous, qu'il a dit.

— Mais, on est des étrangers, on n'est même pas de votre pays...

L'homme alors a regardé ces douze garçons qui lui faisaient face et il a dit : « Des étrangers ! Mais on est tous de chrétienté. » Dans la bouche de cet homme, ça voulait dire : « On est tous frères en Christ. »

Eh bien, en ce temps de vacances, on voudrait qu'allant chez les autres, ou recevant les autres chez nous, on se souvienne, nous aussi, que les autres, comme nous, on est tous de chrétienté.

Abbé G. J.



Nettoyage et chute

En effectuant des travaux de nettoyage dans mon appartement, ma femme de ménage est tombée d'une échelle et s'est fracturée la jambe. Elle est actuellement hospitalisée. Je crois savoir qu'elle était au bénéfice d'une assurance accidents personnelle. Mais on me dit que je suis responsable et que je dois participer aux frais occasionnés par cet accident. Cela est-il exact ?

Non, vous n'avez pas l'obligation de participer aux frais, à moins toutefois que l'échelle que vous avez fournie à votre femme de ménage n'ait été défectueuse, auquel cas votre responsabilité serait engagée.

En revanche, vous avez l'obligation de payer son salaire à votre femme de ménage pendant un certain temps, alors même qu'elle ne peut pas travailler. La durée de cette obligation est proportionnelle à la durée de son

La surdité vaincue!

Appareils très sélectifs restituant une excellente compréhension de la parole, dans le bruit et à distance. Sans résonnance.

Consultation et essai de nos appareils (gratuitement et sans engagement):

- à notre cabinet à Lausanne (43 bis av. de la Gare)
- dans le centre de démonstration le plus proche de votre domicile (demandez la liste à l'aide du bon).

Bouvier Frères. Succ. M. Dardy le spécialiste de la surdité est agréé par l'AVS et l'Assurance invalidité. Pour prendre contact avec nous, retournez-nous, sans engagement de votre part, le bon ci-dessous à:

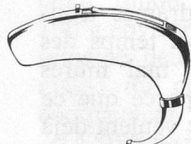
Bouvier Frères. Succ. M. Dardy
43 bis, avenue de la Gare 1000 Lausanne
Tél. 021/23 12 45



Tout dans l'oreille sans moulage



Dimension par rapport à une pièce de 5 ct.



Avec microphone hyper-directionnel

Veuillez m'adresser votre documentation

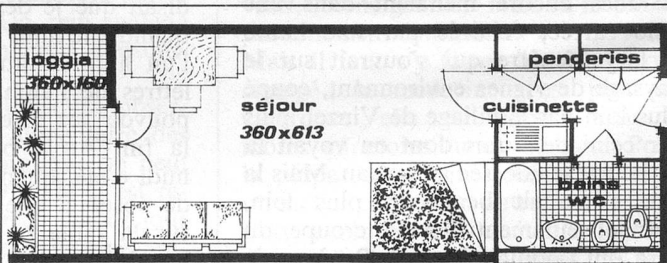
Veuillez m'envoyer la liste de vos centres de démonstration

Nom: _____ Age: _____

Adresse: _____

Ville: _____

No de tél.: _____



Résidence 3^e âge ROLLE/Vaud

A VENDRE ou à LOUER

STUDIOS

avec cuisinette, salle de bains, loggia, dans immeuble possédant son propre restaurant, salon, bibliothèque, etc...

VUE MAGNIFIQUE — TRANQUILLITÉ

Prix de vente Fr. 95 000.—
divers financements

Charges mensuelles Fr. 475.— comprenant personnel de maison (femme de ménage, chauffeur, infirmière...)

Pension facultative mensuelle Fr. 500.—

Renseignements :

safipe, 60, route de Frontenex, 1207 GENÈVE
Téléphone 022 / 36 43 20